Association des Professionnels en Conseil Climat Energie et Environnement

Appel pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris

APCC
95 avenue du Président Wilson
93108 Montreuil cedex

Le 26 mars 2021 à Paris

M. le Président de la République,

Le 29 mars prochain, le texte si important de la Loi Climat et Résilience fera l'objet d'un examen à l'Assemblée Nationale. Ce texte est une étape de plus dans la stratégie française de décarbonation de nos modes de vie pour contenir le changement climatique dans des limites acceptables. Nous, Professionnels du Conseil Climat, vous alertons sur le fait que le texte en l'état n'est pas suffisant pour réduire comme la France s'y était engagée nos émissions de 40% d'ici à 2030. **Nous vous proposons trois mesures fortes pour accélérer le rythme de notre transition.**

Le début de votre quinquennat a été marqué par des signes très encourageants pour le climat : la création d'un Ministère d'État de la Transition Ecologique et Solidaire, d'un Haut Conseil pour le Climat (HCC), et l'instauration de la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC), une expérience de démocratie participative inédite.

Malheureusement, les deux dernières années ont mis cette dynamique à rude épreuve. Le Ministère d'Etat n'en est plus un. Le HCC publie régulièrement, chiffres à la clé, les efforts encore nécessaires à la France pour respecter ses engagements lors de l'Accord de Paris. Enfin, le projet de Loi Climat et Résilience à partir des propositions de la CCC porte de nombreux sujets mais ne présente pas des moyens à la hauteur des objectifs, comme le montrent les rapports du Conseil Economique, Social et Environnemental [1], du Conseil National de la Transition Ecologique [2] et du HCC [3].

La problématique climatique est dramatiquement simple. Notre atmosphère est telle une baignoire qui se remplit de nos émissions de gaz à effet de serre (GES). Cette baignoire porte les graduations du dérèglement climatique à l'échelle mondiale : +1°C (déjà sous le niveau de l'eau), +1.5°C (très proche du niveau de l'eau), +2°C… Au-delà de +2°C, la baignoire peut déborder à tout moment à cause d'effets de seuil irréversibles et de possibles emballements [4]. La réponse aux enjeux climatiques est la suivante : réduire le débit de tous les robinets qui alimentent cette baignoire avant que le niveau ne soit trop élevé. Le rythme de remplissage n'a toujours pas ralenti et notre fenêtre d'action est très étroite : seulement 10 ans pour limiter le changement climatique à +1.5°C et 30 ans pour le limiter à +2°C [5], à condition d'agir avec force et volonté dès à présent. C'était l'ambition de l'Accord de Paris, impliquant pour la France une division par deux de ses émissions en 2030 et la neutralité carbone d'ici à 2050.

Mais ces engagements se heurtent à l'épreuve des chiffres : la France devait dans un premier temps réduire ses émissions de 2.2% par an et le compte n'y est pas d'après le bilan de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC – période 2015-2018) [6]. La réduction constatée sur cette première période n'est que de 1% par an, et même celle de 2019 mise en avant reste inférieure à 2%. Ce retard est présenté comme majoritairement structurel : les émissions ne diminuent pas assez vite dans plusieurs secteurs. **C'est donc bien de quantification de nos efforts et de mise en cohérence des moyens mis en œuvre dont il s'agit, et pas uniquement d'ambitions de long terme.**
Ainsi pour atteindre nos objectifs climat, pourquoi ne pas avoir remplacé le « joker » des 110km/h sur autoroute, dont le potentiel de réduction de GES est considérable (entre 1 et 2 Mt CO2 eq/an [7, 8]) avec une mise en œuvre simple et immédiate, par des mesures de même impact ?

L'objectif de -2.2%/an n'étant pas atteint aujourd'hui, comment imaginer atteindre des réductions de -5%/an prévues dans la SNBC pour la période 2030-2050 [6] (-20 Mt CO2 eq chaque année) ? L'enjeu n'est pas d'attendre que toutes nos organisations soient prêtes à subir ces réductions, mais au contraire de les accompagner au plus vite à les respecter. Plus les efforts sont retardés, plus la pente sera raide vers la neutralité carbone en 2050, et plus les risques seront grands car les effets du changement climatique ne sont pas linéaires.

Enfin, la SNBC ne porte que sur l'inventaire national et non sur notre empreinte carbone, qui est quasi constante depuis 1995. En somme, seule une partie des robinets est concernée et la baignoire se remplit toujours à la même vitesse, à cause de nos importations. Les réductions drastiques exigées par la SNBC devraient donc être doublées en prenant en compte l'ensemble de notre empreinte, nous obligeant dès aujourd'hui à multiplier nos efforts.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, nous ne vous demandons pas de mesures ponctuelles ou sectorielles. L'enjeu étant bien plus large, trois demandes transversales vous sont faites :

1) La formation rapide et obligatoire des décideurs et de tous les français :

La CCC a montré que toute personne informée par des experts pouvait s'emparer de ce sujet important et faire des propositions pleines de sens. Nous vous demandons une formation régulière et évolutive de tous les décideurs actuels et futurs à tous les échelons, et de la population aux enjeux, afin de favoriser l'acceptation des changements. De plus, un rapport de l'ADEME pointe le fait que 54% des parlementaires croient que le changement climatique pourra être limité à un niveau raisonnable [9], ce qui est incompatible avec le rythme actuel. Nous vous demandons donc de faire suivre immédiatement à ces parlementaires le même parcours de formation que les membres de la CCC pour leur permettre d'appréhender l'ampleur et la profondeur des changements nécessaires et les caractères inédit et urgent de la situation.

2) L'évaluation systématique des impacts climatiques de toutes les politiques privées et publiques :

Pour assurer la cohérence des toutes les politiques publiques et privées, il est nécessaire d'évaluer au préalable les impacts climatiques de chaque action. Cette cohérence doit s'appliquer à toutes les échelles, tout autant pour le déploiement de la 5G [10], les accords internationaux, les plans et stratégies de l'Etat, des entreprises et territoires. D'autant que de nombreux outils sont disponibles, comme les plans de transition, les plans climat ou la démarche ACT.

3) Se donner les moyens pour respecter la trajectoire de la SNBC :

Les changements à venir demandent des moyens colossaux à toutes les échelles. Il est donc nécessaire de mobiliser tous les moyens humains et financiers disponibles (en particulier en réorientant les 70 milliards d'€ du Plan de Relance qui pourraient avoir un effet néfaste sur le climat [11]) pour assurer de réelles mutations structurelles. A titre d'exemple, la mise en œuvre de la transition à l'échelle locale (hors investissements privés) se chiffre autour de 100€/an/habitant, soit 6,5 Mds € /an. Ces efforts d'investissements doivent s'inscrire dans la durée pour accompagner la transition sur le long terme et préserver l'emploi.

Ces changements sont urgents pour éviter que la baignoire ne déborde.

Association des Professionnels en Conseil Climat Energie et Environnement

SOURCES

[1] Rapport CESE, https://www.lecese.fr/content/le-cese-adopte-son-avis-sur-le-projet-de-loi-climat

[2] Rapport CNTE, https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/CNTE%20-%20Avis%202021.pdf

[3] Rapport HCC sur le projet de loi Climat et Résilience, https://www.hautconseilclimat.fr/publications/avis-portant-sur-le-projet-de-loi-climat-et-resilience/

[4] Résumé pour les décideurs de la synthèse du rapport d'évaluation 5 du GIEC, SPM2.2 : https://www.ipcc.ch/report/ar5/syr/ (Summary for Policymakers)

[5] Publication Carbon Brief, https://www.carbonbrief.org/scientists-compare-climate-change-impacts-at-1-5c-and-2c

[6] Rapport de synthèse de la Stratégie Nationale Bas carbone p. 7, https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/SNBC-2%20synthe%CC%80se%20VF.pdf

[7] Etude ADEME « Propositions de mesures politiques publiques pour un scénario bas carbone, p.6, https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/ademe_bc_010306.pdf

[8] Etude MTES « Réduction des vitesses sur les routes, Analyse Coût-bénéfices » p.37, https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Th%C3%A9ma%20-%20R%C3%A9duction%20des%20vitesses%20sur%20les%20routes.pdf

[9] Baromètre des représentations sociales du changement climatique ADEME, 21è vague, https://www.ademe.fr/representations-sociales-changement-climatique-21-eme-vague

[10] Rapport HCC « Maîtriser l'impact carbone de la 5G », https://www.hautconseilclimat.fr/publications/maitriser-limpact-carbone-de-la-5g/

[11] Rapport HCC « France Relance », p.14, https://www.hautconseilclimat.fr/publications/france-relance-quelle-contribution-a-la-transition-bas-carbone/

Association des Professionnels en Conseil Climat Energie et Environnement

A PROPOS DE L'APCC

L'APCC, **Association des Professionnels en Conseil Climat Énergie et Environnement** est une association crée en 2010 à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. L'association a pour objet de :

- **Représenter** les entreprises qui accompagnent et conseillent au quotidien les entreprises, collectivités et établissement publics sur les sujets liés à la transition énergétique
- Inscrire ses membres dans une **démarche d'échange et d'amélioration continue**
- **Informer, expliquer, donner des clés et diffuser les bonnes pratiques** aux organisations sur les thématiques liées à la transition énergétique

L'APCC **participe activement aux politiques** afin d'agir pour la transition vers une économie décarbonée et la préservation des ressources naturelles. L'APCC est consultée ou intervient dans le cadre des **évolutions réglementaires et méthodologiques.**

L'APCC dispose de **groupes de travail, d'échange et de réflexion** sur les enjeux prédominants du secteur, elle produit des livrables divers et variés tels que des notes de positionnement et participe à des travaux avec ses parties prenantes (MTES, ADEME, associations, institutions et acteurs de la transition énergétique).

L'APCC organise une dizaine d'événements présentiels et virtuels par an (webconférences, sommet virtuel du climat, journées techniques, rencontres régionales).

Association des Professionnels en Conseil Climat Energie et Environnement

SIGNATAIRES (liste mise à jour le 29 avril 2021)

Institutionnels, acteurs du monde professionnel ou de la société civile actifs sur les enjeux climat

1. 1 KM A PIED
2. 2 TONNES
3. 5 MB CONSEIL
4. ACTA CONSULT
5. ACTERRA
6. AD4C
7. ADEQUATION ENVIRONNEMENT
8. AERE
9. AGATTE
10. AGENCE MOSAÏQUE ENVIRONNEMENT
11. AKTIO
12. ALCO CONSEIL
13. ALNAÏR ENVIRONNEMENT
14. ALPHEDYS
15. ALTERNATIVE CARBONE
16. ARTIFEX
17. ASSOCIATION BILAN CARBONE
18. ATTAC OISE
19. AVENIR CLIMATIQUE
20. AXESIG
21. BEE IMPACT
22. BL EVOLUTION
23. BUDGET OUR PLANET BY SAYARI
24. CABINET CHAVIGNY
25. CABINET ESPERE
26. CABINET LAMY ENVIRONNEMENT
27. CAQUESIAU CONSEIL
28. CARBONE 4
29. CARBONE CONSULTING
30. CITOYENS POUR LE CLIMAT
31. CLEMENT TRIGONA
32. CLIMA & TERA CONSULTING
33. CLIMACT
34. CLIMAT LOCAL
35. CLIMAT MUNDI
36. CLIMATE ADAPTATION CONSULTING
37. CLIMATES
38. C-MOBILITE
39. CORHYZALID
40. COSTRATEN
41. COVIVANCE
42. CYCLES & RECYCLE
43. DÉCARBONACTION
44. DKARBONE
45. E&E CONSULTANT SARL
46. ECO2 INITIATIVE
47. EKODEV
48. ELISABETH MOUCHOT
49. EMPREINTE & TRANSITION
50. ENERGIESPRONG FRANCE
51. ESSP SOLUTIONS
52. EXCELLENSYS PARTNERS
53. FABIEN POUJOL
54. GAÏABATI
55. GAUTIER MANAGEMENT
56. GERES
57. GIVVEN
58. GREEN SELIPAR
59. GREENFLEX
60. GREENUPCLIMAT
61. GRET
62. HORIZON 2050
63. I CARE & CONSULT
64. ICE APP
65. INNOPUBLICA
66. INSTITUT DE FORMATION CARBONE
67. INSTITUT DE L'ECONOMIE POSITIVE
68. INTERMEZZO
69. INTERREAGIR
70. ISAMAGA
71. ITER

Association des Professionnels en Conseil Climat Energie et Environnement

72. JCF CONSEIL REUNION
73. JPC PARTNER
74. LES BERLINGOTS DU DESERT
75. LIONEL DEGLISE
76. LSS CONSULTING
77. LYSAÏS
78. MAGELAN.TECH
79. MATTHIEU MASSART
80. MELANIE CHAUVIN
81. MICHELE DYSON
82. MISCOPEIN CONSEIL
83. MOBEETIP
84. MOBILITE.ECO
85. MOBIUS DEVELOPPEMENT
86. MONDE NOUVEAU
87. MONUNIVERT
88. MIKE O'RINEL
89. NEODEV
90. NEPSEN
91. NORD ECOLOGIE CONSEIL
92. O2M CONSEIL
93. OBJECTIF CARBONE
94. ODILE SOLOMON
95. OLIVIER BRUNNER
96. ONG ARADI-SAHEL
97. OPEN LANDE
98. OSEZ DG CONSULTANT
99. P3VALUE
100. PARADIGMSHIFT
101. PINK STRATEGY
102. PREPARONS DEMAIN
103. PRIMUM NON NOCERE
104. REEVE
105. RESSOURCES/LE GRENIER
106. RIPOSTE VERTE
107. SAMI
108. SARL J3I / KARBON ETHIC
109. SASU EDC
110. SCHLUBACH CONSULTING
111. SEQUOIAVOX
112. SIMONES
113. SOPHIE FRANCON PHYSIS
114. STEP ONE TO TRANSITION
115. STRATERGIE
116. SUSTAINABLE METRICS
117. SYSTEMIK IMPACT
118. TERRA 21
119. THIERRY MARNEFFE
120. TK'BLUE
121. TRANSITIONS DEVELOPPEMENT DURABLE
122. TROIS BULLES CONSEIL
123. UWINBIKE
124. VALAZOMBY
125. VERTIGO LAB
126. VERY GOOD FUTURE
127. VIZEA
128. WE CHANGE WE ACT
129. WEBOOSTYOURPROJECT
130. WELYA
131. WORKER BEE HAPPY
132. YUACT
133. YUWWAY

Association des Professionnels en Conseil Climat Energie et Environnement

ILS SOUTIENNENT (liste mise à jour le 29 avril 2021)

Autre entreprise, collectivité, organisation ou travailleur indépendant

1. AKOYA
2. ALEHOPE
3. ANDHEO
4. ANGELE TATA
5. ANNE MATHON
6. ARCHITECTES SANS FRONTIERES CONGO
7. BELAÏD HAFID
8. BERENGERE DOERLER
9. BO SYST'M
10. BRUNO BOURGADE
11. CAP ECO SPHERE
12. CIRCE CONSEILS
13. COMPOST'SOLIDAIRE
14. CUSTOS JENNIFER
15. DEKRA
16. E-MOTION CONSULTING
17. ENERGIES & CASTORS
18. EQINOV
19. GEDEON ALRIC
20. GEONOMIA
21. GHISLAINE QUATRAIN
22. GRAINES DE CULTURES
23. GREEN SWITCH
24. JACQUES GOURSEYROL
25. JULIE THINES
26. LAURENT PERRON
27. LEO POLICE
28. LES 150
29. MAGOT MARIE-AGNES
30. MARIE JEDAR
31. MARION KULCZYCKI
32. NICOLAS TEULADE
33. PARISECOLOGIE.COM
34. PEN POINT SAKINA
35. PHILIPPE DOUILLARD
36. PLD SOLUTIONS EUROPE SL
37. SABI AGRI
38. SANDRA LAHANA
39. SENSE.NC
40. SMR
41. SONIA SONG
42. SUSTAINEO
43. SYNERVIE
44. TECNIC
45. THB EDITIONS / BIO-ENTREPRENEUR
46. VERTUAL
47. VIRGINIE MAYO
48. WOITRAIN